

EXTRAIT

Du Régistre de la Société Ecclésiastique de St. Michel.

PROCES-VERBAL

Du Bureau ordinaire tenu à Nicolet, le 30. Août 1826.

LE trente Août mil-huit-cent-vingt-six, en conséquence d'une Lettre circulaire adressée à Messrs. les Procureurs par le Secrétaire de la Société en date du 20 Juin même année, par ordre de Monseigneur le Vice-Président, convoquant leur Bureau ordinaire dans un des appartemens du Séminaire de Nicolet, se sont assemblés Monseigneur le Vice-Président et Messrs. Bedard, Boucher, Cadioux, Deguise, Dénéchaud, Girouard, Louis Lamotte, Maguire, Perras, Raimbault, Signay, Procureurs; en présence desquels Monseigneur le Vice-Président a ordonné la lecture du Bureau ordinaire de l'année précédente: laquelle étant faite il a exhibé au Bureau les formules d'aggrégation de Messrs. Quintal Curé de St. Damase, Ignace Bourget, Secrétaire de Monseigneur de Telmesse, Chisholm Missionnaire du Cap Mabou, Pepin, Michel M'Sweeney, Hamel, Porlier, Bernier, Vicaires, lesquels ont été admis pour membres de la Société.

Résolu

1°. à l'unanimité des suffrages que Monseigneur Bernard Claude Panet soit prié d'accepter la Présidence et Mr. Signay Coadjuteur élu la Vice-Présidence de la Société Ecclésiastique et les dits Seigneurs se sont rendus aux vœux de l'assemblée.

2°. Qu'une pension de £ 50 soit accordée à Mr. Genest membre infirme de la Société.

3°. Qu'après information prise par Mr. Lamotte Curé de Berthier Monseigneur le Président soit prié de pourvoir, jusqu'au prochain Bureau aux besoins de Mr. Serrand membre infirme de la société.

4°. Que Messrs. *Consigny, Jos. Marois, Boivin* en retard de plus de deux années de leur contribution, sont déclarés ne plus appartenir à la société.

5°. Qu'en conséquence de la nomination de Mr. Signay à la charge de Vice-Président, Mr. Amiot qui, après les Procureurs élus, réunissoit le plus de suffrages, devient par là même Procureur de la Société.

Le trésorier a fait recette cette année de la somme d - - - £399. 1. 2/2

Laquelle ajoutée à celle qu'il y avoit en caisse - - - £517. 3. 11

forme la somme totale de - - - £918. 8. 1/2

La dépense de cette année est de - - - £362. 1. 9

laquelle déduite de la recette totale laisse en caisse - - - £556. 7. 1/2

6°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée à Mr. Coyteux Prêtre infirme

7°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée au Séminaire de Nicolet pour courager l'éducation.

8°. Qu'une somme de £ 25 soit allouée à Monseigneur le Prés. pour la desserte de Drummondville.

9°. Qu'une somme de £ 10 soit allouée à Mr. le Missionnaire de Paspébiac.

10°. Qu'une somme de £ 100 soit prêtée pour un an à Mr. Girouard Curé de St. Hyacinthe pour les réparations et augmentations à faire au Collège de sa paroisse.

11°. Que la somme de £ 100 faisant partie de la recette cy-dessus, prêtée à Mgr. de Telmesse suivant la 9e. résolution du Bureau de 1823 lui soit donnée et que l'on remette au dit Seigneur Evêque son obligation.

Le Bureau a ensuite nommé pour trésorier Mr. Cadioux à la place de Mr. Signay élu Vice-Président et pour Vice-Trésorier du District de Québec, Mr. Desjardins avec Mr. Beaubien déjà nommé par le Bureau de l'année précédente.

FAIT et passé à Nicolet le jour et an que dessus et ont signé, lecture faite.

(Signé au plumitif.) ✠ BERN. CL. EV. DE QUEBEC. Pt.

Signay V. G. Curé de Québec. J. Bte. Perras Ptre. Deguise Ptre. J. Bte. Boucher Ptre. Girouard Ptre. Tho. Maguire Ptre. Jn. Raimbault Ptre. Ant. Bedard Ptre. Louis Lamotte Ptre. Dénéchaud Ptre. L. M. Cadioux Ptre.

THOS. COOKE Ptre. Secrétaire.

Certifié conforme en substance au Plumitif, St. Ambroise le 15 Septembre 1826,

Handwritten signature